

Une récente enquête fait apparaître que la population est mal informée des domaines d'activités de la Communauté de communes ; nous vous présentons donc ici les différents champs de compétence qu'elle exerce.

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- création et gestion des zones d'activités (Barbezieux, Barret, Jurignac, Brossac),
- soutien à l'économie locale,

LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

- valorisation des richesses patrimoniales,
- accueil et promotion touristique par le biais du pôle touristique du Sud-Charente,
- gestion des équipements touristiques et création d'hébergements,
- création de sentiers de randonnée dans le cadre du plan départemental.

L'ACTION CULTURELLE

- programmation de la saison culturelle (théâtre, danse, peinture, arts plastiques...),
- mise en oeuvre du Pôle d'Excellence Rurale autour du château de Barbezieux,
- actions d'animation et de médiation culturelles,
- gestion des équipements : cinéma de Barbezieux, galerie d'arts plastiques l'Espinoa Baignes, médiathèque de Blanzac, conservatoire de musique et théâtre de Barbezieux...

L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE ET L'ÉLABORATION DE DOCUMENTS D'URBANISME

- numérisation du cadastre des communes,
- réflexion sur l'élaboration d'un schéma de cohérence territoriale.

LA POLITIQUE DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE

- Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

LA POLITIQUE SPORTIVE

- gestion de l'école des sports,
- création de nouveaux équipements,
- gestion des équipements : gymnases, terrains de sport, piscines.

LA POLITIQUE SOCIALE

- actions en faveur de l'enfance et la jeunesse : crèches, haltes garderies, relais assistantes maternelles, lieux d'accueil enfants/parents, accueils jeunes, centres de loisirs,
- soutien aux actions destinées à l'enfance et à la jeunesse, • mission locale pour l'insertion des jeunes,
- gestion de 7 logements sociaux.

LA POLITIQUE SCOLAIRE

- investissements et fonctionnement des bâtiments et des services des écoles maternelles et élémentaires,
- restauration scolaire,
- garderies périscolaires,
- transports scolaires.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, L'ENVIRONNEMENT ET LE SOUTIEN AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES

- collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés et des déchets industriels banals. Compétence déléguée à Calitom,
- gestion du Service Public de l'Assainissement Non Collectif (SPANC), contrôle de l'implantation et du fonctionnement de l'assainissement non collectif.

LA POLITIQUE D'AIDE AUX COMMUNES

- aide à l'élaboration des marchés publics,
- aide technique au montage des projets,
- mise en commun des moyens (achats groupés, matériels communs...),
- maîtrise d'ouvrage déléguée en matière de voirie communale ; 19 km de voirie communautaire.